

Association Philomène



Renaissance du Petit-Paris : l'aventure continue !

De l'utopie à la réalité, six années de labeur et de générosité :

En 2020 dans son numéro 83, *Études Drômoises* nous a largement ouvert ses colonnes pour vous présenter l'histoire de ce patrimoine oublié et de son sauvetage.

Créée en l'an VIII à la Révolution française, la commune de Petit-Paris, perchée sur un flanc de la montagne Couspeau, a disparu dans les années 1960 victime de l'exode rural. La chapelle Saint-Thomas et son cimetière en sont les derniers vestiges, une mémoire de la vallée de la Roanne.

En 2015, avec l'accord du maire et du curé de la paroisse, quelques habitants de Saint-Nazaire-le-Désert refusant d'assister impuissants à la destruction de ce patrimoine séculaire, ont créé l'association Philomène du nom de la cloche, avec la ferme intention de sauver la chapelle.

Alertés par le bouche-à-oreilles et émus par cette initiative, de nombreux « enfants de l'exode rural » se sont rapidement manifestés pour apporter une aide financière et prêter main-forte à la restauration de la chapelle et à la protection de ce cimetière où reposent leurs aïeux.

Pendant plusieurs années et de nombreux samedis, ils ont débroussaillé et clôturé le site, restauré le chemin d'accès et recherché les financements nécessaires. En raison de la difficulté d'accès au site, les travaux de restauration de la chapelle réalisés par une entreprise locale, ont été étalés sur 3 ans : démontage et

reconstruction de la façade et du clocheton en 2019, réfection complète de la charpente et de la toiture en 2020, rénovation des enduits intérieurs et extérieurs en 2021.

Malgré la crise sanitaire, les bénévoles ont transporté les matériaux, eau, sable, chaux, et bois de charpente grâce à des véhicules 4x4 et des tracteurs prêtés par des adhérents et des entreprises mécènes. Au total, plus de 20 tonnes de matériaux auront ainsi été acheminés par ce chemin forestier pour approvisionner ce chantier inhabituel.

Aujourd'hui la restauration de la chapelle est terminée et notre association Philomène compte plus de 300 adhérents. En remerciement de leur soutien et de leur générosité, une plaque nommant les personnes, les mécènes, les organismes, les entreprises, les fondations et les Institutions qui ont cru en ce projet, a été apposée au pieds de la chapelle.

Route du Petit-Paris
en hiver

De Petit-Paris à Saint-Nazaire-le-Désert : un long chemin...

Au XVIII^e siècle plus d'une centaine de familles résidait au Petit-Paris.

Malheureusement, après deux siècles de révolution industrielle, la commune de Petit-Paris a disparu comme bien d'autres petites communes rurales, victime de son isolement et de l'attrait des jeunes pour les grandes villes dans les années 1960. « *Ils quittent un à un le pays pour s'en aller gagner leur vie loin de la terre où ils sont nés...* » nous chantait alors Jean Ferrat.

Depuis son rattachement à la commune de Saint-Nazaire-le-Désert en 1966, n'ont subsisté que de vastes étendues de forêts sauvages, quelques fermes isolées et cette chapelle séculaire flanquée de son cimetière au milieu de nulle part.

À l'entrée de la vallée de la Roanne par le col de Lescou, une pancarte indique toujours « *route du Petit-Paris* », marquant la mémoire du lieu, comme un remords...

Après une dernière inhumation en 1959, le cimetière a été laissé à l'abandon. Après un dernier baptême célébré en 1987 suivi de quelques marches évangéliques, les paroissiens se sont également détournés de cette chapelle et de son cadre bucolique exceptionnel.

Au regard de la mobilisation et de l'obstination des bénévoles à reconquérir ce patrimoine en friche, la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert s'est investie peu à peu aux côtés de notre association. En particulier, une convention passée avec la mairie a permis de légitimer l'association Philomène dans ses démarches. En retour, elle s'est engagée à rechercher des financements pour se substituer autant que faire se peut au budget de la commune qui, avec ses 180 habitants, n'avait pas les moyens de supporter le coût de cette restauration.



Photos de restaurations et visites





À l'appui de notre convention, nous avons entrepris de nombreuses démarches auprès de mécènes, institutions et organismes du patrimoine :

- Le Département de la Drôme a accordé des subventions à ce projet via la mairie dans le cadre de son appel à projets « *en faveur du petit patrimoine rural non protégé* ». Grâce à l'engagement du Service de conservation du patrimoine à nos côtés, le Département sera le principal financeur de cette restauration,
- L'association Philomène a été reconnue d'intérêt général en août 2017 par la Direction des Finances Publiques de la Drôme permettant la défiscalisation des dons,

- Une entreprise de Montélimar nous a offert un clip vidéo réalisé avec un drone au-dessus du site du Petit-Paris pour nos recherches de financements,
- Des entreprises nous ont offert des matériaux et la restauration du chemin avec un engin de travaux publics,
- Des mécènes nous ont offert deux vitraux, la restauration de la porte de la chapelle et de statuette endommagées,
- Après la visite au Petit-Paris de son président accompagné d'un architecte du patrimoine, la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme (SSMAD) a publié un article présentant l'intérêt patrimonial de la chapelle Saint-Thomas et a accordé un don de 3 000 euros à notre association,
- Notre dossier de candidature a été retenu par la Fondation du Crédit Agricole Pays de France qui nous a attribué un don de 3 000 euros,
- Sensible au sauvetage de cette petite chapelle rurale du XVII^e siècle, la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français nous a attribué un soutien de 5 000 euros pour la rénovation de la toiture et nous a versé les fonds dès le démarrage des travaux en signe d'encouragement,
- Une souscription lancée avec la Fondation du Patrimoine aura permis à la mairie de collecter 2 086 euros.
- La délégation Auvergne-Rhône-Alpes de la Fondation du Patrimoine portera des attentions bienveillantes à notre égard tout au long de cette aventure : mise en relation avec d'autres porteurs de projets patrimoniaux, abondement de la souscription par un don de la Fondation, intégration de notre projet dans un reportage réalisé par TF1 sur le patrimoine oublié de Drôme et d'Ardèche diffusé pendant les journées européennes du patrimoine en septembre 2021.

Fort de ces soutiens et engagements, la restauration de la chapelle a été terminée en mai 2021. Pour un montant total de 39 900 euros H.T., le Département est le financeur principal pour 21 215 euros, l'association Philomène pour 14 009 euros et la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert pour 2 590 euros.

Lors du Conseil municipal du 4 mars 2022, l'association a présenté aux élus le bilan final de la restauration du patrimoine du Petit-Paris, et remis au maire un chèque de 4 564 euros pour solder la facture des travaux.

Ce projet nous a permis de prouver qu'un mouvement associatif pouvait se substituer au budget d'une petite commune pour sauvegarder son patrimoine.

Le retour de l'affectataire et la reconnaissance du cimetière, points d'orgue de cette restauration :

Au fil du temps, les relations avec les paroissiens se sont renouées progressivement avec notre association « laïque et respectueuse de la vocation cultuelle de la chapelle Saint-Thomas ». Le curé de la paroisse a contribué à la réussite de ce projet en étant présent à nos Assemblées générales et plusieurs fois sur le chantier.



Messe en plein air par Mgr Michel

Le 14 juillet 2021, pour marquer la fin des travaux de rénovation de la chapelle, monseigneur Pierre-Yves Michel, évêque de Valence est venu célébrer une messe témoignant ainsi l'attachement de l'affectataire et son retour dans cette chapelle séculaire. De mémoire de paroissien, la dernière visite d'un évêque à la chapelle Saint-Thomas remonte au 16 août 1758. Il s'agissait alors de Monseigneur Gaspard Alexis de Plan des Augiers.

Le 20 août 2021, Daniel Fernandez maire de Saint-Nazaire-le-Désert a autorisé la dispersion des cendres d'un enfant du pays au cours d'une cérémonie organisée par sa famille, marquant ainsi la réhabilitation du cimetière du Petit-Paris après 60 ans d'inactivité.

Les réappropriations de la chapelle par le diocèse et du cimetière par la mairie sont pour nous 2 symboles très forts de l'ancrage de ce patrimoine dans l'histoire de la vallée de la Roanne et nous encouragent pour l'avenir.



Remise de chèque

L'avenir au Petit-Paris :

Les résultats obtenus pour la restauration de ce site sont allés bien au-delà de nos espérances les plus optimistes de 2015. Au final, ce patrimoine oublié, voué à la disparition, est devenu un espace public emblématique de la vallée de la Roanne et fait aujourd'hui l'unanimité dans le village.

Malgré l'usure du temps et une histoire mouvementée, près de quatre siècles après sa construction, la chapelle Saint-Thomas restaurée est toujours en place au sommet de sa colline. Elle domine fièrement ce pays drômois, prête à accueillir à nouveau paroissiens, familles et randonneurs.

D'ores et déjà, la participation de la paroisse à « la nuit des Églises » fin juin est envisagée ainsi qu'une cérémonie de remise de la clé de la chapelle fin août.

Une nouvelle ambition envisagée est de reprendre la tradition des mariages au Petit-Paris dont le premier dont nous avons connaissance est celui de Marie Maison et Antoine Bonnard en 1736.

S'il fallait le préciser ou le rappeler, vous êtes les bienvenus autant que vous le souhaitez au Petit-Paris ; votre randonnée en ce lieu magnifique et chargé d'histoire sera le plus beau témoignage pour la survie de nos villages et de nos pays drômois.

Grâce à vous, à votre présence, nous continuerons à entretenir et valoriser ce site pour qu'il vive encore très longtemps dans l'intérêt de tous.

Pour en savoir plus :

philomene.asso@gmail.com • <https://cartepatrimoine.ladrome.fr/notice-1691>